



Préavis du Comité Directeur du SDIS Gland-Serine

Préavis N° 01/2021

Comptes 2020

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions de la loi sur les communes, du règlement sur la comptabilité des communes et des statuts de l'association, le Comité Directeur de l'Association de communes du SDIS Gland-Serine a l'honneur de soumettre à votre approbation les comptes de l'exercice 2020, arrêtés au 31 décembre 2020.

1. Introduction

Le budget accepté par le Conseil Intercommunal s'élevait à un montant de CHF 886'333.90

Pour l'exercice comptable 2020 du SDIS Gland-Serine, les charges totales s'élèvent à CHF 749'447.36, soit environ 15.45% de moins que ce qui avait été porté au budget. Est-il nécessaire de préciser que les comptes 2020 ne sont pas vraiment représentatifs d'une année habituelle du SDIS Gland-Serine en raison de la pandémie due au COVID-19.

2. Détail des comptes

Comptes 651 Administration

651.3170.00 Frais de réception, manifestations

La diminution de charges de CHF 5'693.45 est due à la suppression du rapport sous sa forme habituelle et des moments de partage après les exercices.

651.3189.00 Informatique (licences, site internet, etc.)

L'augmentation de charges CHF 1'376.13 est due au fait que certains abonnements Dropbox de l'année 2019 ont été comptabilisés seulement en 2020 par oubli de demande de remboursement de leurs titulaires.

651.3193.00 Cotisations diverses

La diminution de charges de CHF 3'403.30 est due à la non-participation aux frais de concours, ceux-ci étant annulés pour raison de CODIV-19.

Les charges du compte Administration sont en diminution de CHF 12'200.97

Comptes 652 Personnel et assurances

652.3011.10 Soldes travaux administratifs, entretien, planification

La diminution de charges de CHF 20'032.50 est due à la diminution du nombre d'heures pour gérer le SDIS en raison d'un fonctionnement ralenti dû au COVID-19.

652.3011.20 Soldes site internet

La diminution de charges de CHF 6'975. -- est due à également à une baisse de l'activité du SDIS.

652.3013.00 Soldes exercices

La diminution de charges CHF 30'315.40 est due au nombre d'exercices annulés en raison du COVID-19.

652.3013.10 Soldes gardes

La diminution de charges de CHF 6'690. -- est due à la diminution de la participation de surnuméraires aux gardes. Ceux-ci n'y ayant eu la possibilité de s'inscrire qu'en décembre.

652.3013.30 Soldes gardes manifestations

La diminution de charges CHF 16'140. —est due à l'annulation de nombre de manifestations en raison du COVID-19.

652.3030.00 Cotisation AVC-AC

La diminution de charges de CHF 4'410.95 est due au montant des soldes inférieures au budget.

Les charges du compte Personnel et Assurances sont en diminution de CHF 97'303.85

Comptes 653 Formation

653.3091.00 Protection respiratoire Ouest Vaudois (PROV)

La diminution de charges de CHF 7'664.80 est due au fait que certains cours cantonaux ont eu lieu, la majorité des formations ont été annulées en raison du COVID-19.

Les charges du compte Formation sont en diminution de CHF 18'958.62

Comptes 654 Exploitation

654.3116.00 Achats d'équipements personnels + DAP

La diminution de charges de CHF 8'378.05 est due est fait que moins de matériel a nécessité un remplacement car moins utilisé en raison du COVID-19. C'est dans ce compte qu'ont été comptabilisé les achats nécessaires au respect des normes sanitaires en vigueur.

654.3116.10 Achats de machines et matériel exploitation

La diminution de charges de CHF 12'012.60 est due à la diminution des projets en raison du COVID-19.

654.3155.00 Entretien des véhicules

L'augmentation de charges de CHF 29'100.50 est due à la révision complète des 30 ans de l'échelle automobile. Ce dépassement a été annoncé à votre autorité lors du conseil du juin 2020.

654.4356.10 Refacturation : Manifestations, BH

La diminution de revenus de CHF 26'882.50 est due à la diminution des manifestations en raison du COVID-19.

654.4651.10 Remboursement ECA

L'augmentation de CHF 8'352.70 reflète les remboursements des interventions 2020 prises en charge par l'ECA

Les charges du compte Exploitation sont en diminution de CHF 3'501.35 et les revenus sont en diminution de CHF 21'245.90

Comptes 655 Participation des communes

La participation des communes est inférieure de CHF 115'778.49 par rapport au budget 2020.

3. Récapitulation

Les charges nettes avant répartition pour les communes se montent à CHF 555'615.41 et sont inférieures au budget de CHF 115'778.49, soit un peu plus de 17% de ce qui avait été porté au budget.

Commune de Begnins	Montant CHF	60'228.12	Différence CHF	13'276.18
Commune de Coinsins	Montant CHF	17'418.93	Différence CHF	3'776.32
Commune de Gland	Montant CHF	352'890.98	Différence CHF	74'539.32
Commune de Vich	Montant CHF	33'768.33	Différence CHF	6'328.32
Commune de Bassins	Montant CHF	41'520.23	Différence CHF	8'129.32
Commune de Burtigny	Montant CHF	12'647.36	Différence CHF	2'716.54
Commune de Le Vaud	Montant CHF	37'141.46	Différence CHF	7'012.49

Le sixième exercice comptable de l'Association de communes du SDIS Gland-Serine est à nouveau positif. Il est cependant important de noter que l'effet COVID-19 s'est également fait ressentir dans l'organisation du service du feu. En effet, nombre d'exercices, de cours et de formations n'ont pas eu lieu. Ce qui a induit des baisses sur certaines lignes budgétaires en relation avec l'organisation de ceux-ci.

Il est important à relever que le SDIS Gland-Serine a su se réorganiser et n'a pas failli à sa mission, malgré le défi des normes sanitaires en vigueur à respecter. Le Comité Directeur remercie l'Etat-Major et son Commandant pour avoir relevé ce défi.

Conclusion

Fondé sur ce qui précède, le Comité Directeur du SDIS Gland-Serine propose au Conseil Intercommunal de prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL

Vu - le préavis N° 01/21 relatif aux comptes 2020 du SDIS Gland-Serine,
ouï - le rapport de la commission gestion finances,
considérant - que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide

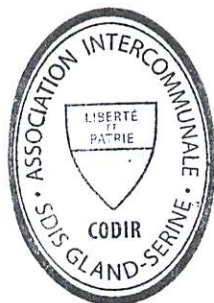
- I. d'adopter les comptes 2020 de l'Association de communes du SDIS Gland-Serine,
- II. d'en donner décharge au Comité de Direction et au boursier.

Ainsi adopté par le Comité de Direction dans sa séance du 04 mars 2021 pour être soumis à l'approbation du Conseil Intercommunal.

AU NOM DU COMITE DIRECTEUR

La présidente

Anne Stiefel



La secrétaire

Daisy Hamel